



CHARTE - SWISS HUMANITY INITIATIVE

NOUS VOULONS UNE SUISSE HUMANITAIRE, AU SERVICE DU DIALOGUE ET DE LA PAIX !

Actuellement, les conflits armés n'ont jamais été aussi nombreux dans le monde, en particulier en Ukraine, au Soudan et au Moyen Orient. Les conséquences sont dramatiques : des centaines de milliers de vies humaines anéanties, populations civiles assiégées et affamées, secouristes et journalistes pris pour cibles, hôpitaux et autres infrastructures vitales décimées, destructions matérielles et patrimoniales irréversibles, écocides et économie mondiale bouleversée.

Nous constatons un affaiblissement du droit international humanitaire (DIH) et plus généralement de l'ordre international fondé sur les règles consacrées par la Charte des Nations-Unies :

- L'édifice du droit international et du multilatéralisme est ébranlé.
- L'ONU et ses agences sont attaquées, désavouées et financièrement remises en question.
- Les résolutions onusiennes ne sont pas respectées et le Conseil de Sécurité est bloqué par les dissensions en son sein.
- Le Droit international humanitaire et les Conventions de Genève sont de moins en moins respectées, et les hautes instances judiciaires (Cour Internationale de Justice, Cour Pénale Internationale) sont attaquées et discréditées.
- Les organisations humanitaires internationales sont empêchées de remplir leur mission (CICR, HCR, UNRWA, MSF, PAM, etc.).

Dans ce contexte, nous constatons que la Suisse n'assume plus son rôle historique de pays neutre et humanitaire à la hauteur des valeurs suisses fondamentales :

- Comme dépositaire des Conventions de Genève, l'État suisse devrait promouvoir activement le respect du DIH, rappeler ses règles aux belligérants et prévenir et dénoncer les infractions.
- Elle devrait chercher un rôle de médiatrice, comme l'ONU l'a demandé en 2024 lui adressant un mandat pour le conflit au Proche Orient.
- Elle devrait appliquer le droit de neutralité de manière conséquente et revoir ses relations économiques et financières ainsi que ses collaborations avec les pays belligérants (interdiction de livraison de matériel de guerre, y compris pour les engins à double utilisation civile et militaire, etc.).
- Elle devrait renforcer son soutien à l'action humanitaire internationale en fonction des besoins grandissants.

Nous attendons du Conseil fédéral, dans l'intérêt d'une position crédible de la Suisse en tant que pays humanitaire, neutre et démocratique, un engagement fort pour la promotion et la défense des Conventions de Genève et du DIH :

- Définir des mesures nécessaires en cas d'infraction à ces règles. Appliquer ces mesures de façon cohérente et conséquente.
- Respecter et faire respecter les décisions de la Cour Internationale de Justice et de la Cour Pénale Internationale. Dénoncer toute action visant à affaiblir la crédibilité et l'autorité de ces Cours.
- Soutenir plus activement toutes les institutions onusiennes ainsi que d'autres acteurs crédibles qui s'engagent dans la prévention et la résolution des conflits armés.
- Affirmer une volonté plus forte de servir comme médiateur dans ces conflits.
- Soutenir activement les organisations humanitaires dans leurs actions (CICR, HCR, UNRWA, MSF, PAM).
- Intégrer dans la politique de sécurité de la Suisse le renforcement de la coopération internationale et, prioritairement, la promotion du DIH ainsi que la diplomatie de prévention et résolution de conflits.